

Définitions et glossaire



DÉFINITION

Bande cyclable

Sur une chaussée à plusieurs voies de circulation, celle réservée aux cyclistes et délimitée par une bande blanche discontinue.

DÉFINITION

Bandeaux (TC)

Plaques métalliques placées de façon amovible sur les flancs des autobus sur lesquelles sont indiqués les principaux points desservis par la ligne.

DÉFINITION

BHNS

Ce sont des bus circulant sur des voies qui leur sont réservées et que l'on appelle "site propre". La circulation en site propre et les priorités aux feux garantissent une régularité et une vitesse commerciale plus élevées que pour les bus classiques, permettant aux BHNS de circuler avec des intervalles de passage fréquents et sur une amplitude horaire élevée.

DÉFINITION

Billettique

C'est l'ensemble des procédés et outils de gestion liés à l'émission, la délivrance et l'utilisation des titres de transport via des technologies avancées (informatique, électronique...) avec des supports tels que cartes à puce, cartes magnétiques...

DÉFINITION

Boulevard urbain

Voie urbaine majeure sur laquelle l'espace dédié à l'automobile est volontairement réduit au profit des transports en commun (sites propres), des circulations douces, et faisant l'objet d'aménagements architecturaux et paysagers. Cette configuration doit être porteuse d'effets d'entraînement sur une urbanisation équilibrée, la requalification des tissus urbains, la beauté du paysage, etc.

DÉFINITION

BRT

Terme donné à une multitude de systèmes de transport en commun qui doivent au moins regrouper les caractéristique suivantes :- 70 % de l'infrastructure en site propre ;- Une à quatre lignes dédiées maximum sauf cas particulier (TransMilenio difficilement transposable en Europe compte tenu des gabarits nécessaires) ;- Des stations aménagées avec caisses automatiques incorporées ;- Des véhicules spécifiques guidés ou non ;- Une image différente du reste du système classique de transport bien qu'intégrée avec celui-ci.
